



Mouvement social chez MAHOLA

Compte rendu de la réunion du 6 janvier 2021 entre la Direction et les salariés

De la réunion : le Dôme à Roissy - Début de la réunion : 14h00 - Fin de la réunion : 17h00

Étaient présents

- La délégation patronale du groupe ICTS et la Direction de MAHOLA
- Des représentants de la FMPS-i et de salariés de MAHOLA

En préambule

La FMPS-i énumère la liste des revendications des salariés de MAHOLA et alerte la Direction du groupe sur les conditions de travail dégradées qui existent sur les postes de travail, et relève également de nombreux cas de souffrance au travail des hôtesses et des hôtes pendant leur travail. Et ce du fait notamment de manquements graves de la part de la Direction de MAHOLA. La FMPS-i rappelle également à la Direction la faiblesse des salaires des salariés de MAHOLA, et demande que les nombreuses irrégularités sur les bulletins de paye soient régularisées dans les plus brefs délais. Ensuite, la FMPS-i dénonce le fait que certains salariés de MAHOLA effectuent des missions sur les Postes d'Inspection Filtrage (PIF), alors il s'agit essentiellement de missions d'agent de sûreté aéroportuaire.

La Direction soutient que le mouvement de grève est illicite rapport disposition de la loi Diard, mais n'apporte aucun élément par rapport à ses affirmations.

La FMPS-i exige instamment une prime Covid à hauteur de 500 € nets pour l'ensemble des salariés de MAHOLA exposés aux flux humains et au risque Covid, et tiens à rappeler la conscience professionnelle des salariés de l'entreprise qui se sont retrouvés exposés au pire moment de la crise sanitaire sur le site de Roissy.

La Direction précise qu'elle n'a pas de mandat pour négocier sur la partie salariale au niveau de l'entreprise MAHOLA.

Un large débat portant sur les salaires et sur les conditions travail s'installe entre la Direction et les représentants des salariés FMPS-i...

Vers 16 heures, la Direction énumère des points qu'elle considère être des avancées pour les salariés de MAHOLA.

Conditions de travail

- Commande de masque et gants qui seront remis aux salariés dans les prochains jours,
- Distribution de Gel hydroalcoolique,
- Aménagement de la salle de repli destiné aux seuls salariés de MAHOLA,
- Ticket restaurant de 6,30 € à partir de 6h de vacation,
- Suppression des vacations de 3h,
- Alerte SMS sur le logiciel "Planète" pour toute modification de planning,
- Changement de centre de médical pour assurer les visites médicales au plus vite pour les salariés,
- Les chaussures à talons ne sont plus exigées ,
- Remboursement de 40 €/ an pour l'achat d'une paire de chaussures (hommes et femmes),
- Mise en place à court terme d'un service pressing pour les agents, situé au niveau de l'aéroport,
- La Direction va intervenir auprès des agents ICTS pour faire cesser les pressions sur les agents MAHOLA,
- Reprise des réunions avec les équipes pour rétablir un lien entre la Direction et les agents MAHOLA,
- Régularisation des salaires des chefs d'équipes avec avenant superviseur,
- Engagement pour promouvoir la promotion interne chez MAHOLA.

La FMPS-i reconnaît certaines avancées pour les salariés de l'entreprise, mais regrette profondément que la Direction n'est pas de mandat pour négocier au niveau des salaires et des primes. **Le bilan qui ressort de cette réunion est clairement insuffisant en termes d'avancées sociales.**

Après avoir consulté de nombreux salariés, les instances de La FMPS-i en accord avec les salariés, ont décidé que le combat social doit continuer en faveur des salariés de l'entreprise, et qu'il s'agit d'une première étape de négociations car **nous sommes encore très loin du compte...**

Une réunion se tiendra dans les prochains jours avec les salariés de MAHOLA et leurs représentants FMPS-i pour convenir d'une stratégie d'un moment social efficace vis-à-vis de la Direction de l'entreprise.

Ne pas jeter et ne pas diffuser sur la voie publique